



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 64269

## Texte de la question

Mme Marie-Christine Dalloz attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la réforme des permis de conduire. Elle prévoit une privatisation de l'épreuve du code de la route et des examens pratiques des catégories poids lourds. Les organisations syndicales et les professionnels craignent que la réforme annoncée ne préfigure l'externalisation complète des épreuves au profit exclusif du secteur privé. Par ailleurs, les inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière s'inquiètent d'une baisse du service public et d'une remise en cause de la neutralité et de l'impartialité dans l'évaluation des épreuves. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser les conditions de mise en œuvre de la réforme du permis de conduire.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Christine Dalloz](#)

**Circonscription :** Jura (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64269

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 septembre 2014](#), page 7617

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)